

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Gestion des identités numériques - Appel d'offres ouvert -
Autorisation de lancement et de signature**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a entamé depuis quelques années une démarche d'amélioration de la sécurité des Systèmes d'Information, systèmes devenus cruciaux pour assurer sa mission de service public.

Aujourd'hui, force est de constater que le point faible de cette démarche réside dans la complexité des procédures, dans l'absence de sensibilisation réelle des utilisateurs à la sécurité des systèmes d'information et dans la difficulté de maintenir un référentiel valide des utilisateurs et de leurs droits dans les systèmes d'information.

Par ailleurs, la CUB s'est engagée dans une démarche de modernisation de sa politique de contrôle d'accès physique et mettra en œuvre de nouveaux moyens d'ici deux ans.

Dans ce contexte, il convient de rationaliser et simplifier, tant pour les agents que les administrateurs, les processus d'authentification, de gestion des droits applicatifs et de maintien des référentiels qui en découleront.

Aussi, la collectivité propose de mettre en place un système global de gestion des identités numériques et des rôles applicatifs au sein de son système d'information, tout en s'assurant une capacité d'intégration de nouveaux services de sécurité tels que la signature électronique sécurisée, le chiffrement ou encore l'authentification forte.

Cette opération est un préalable indispensable à la mise en place des processus de confiance que la collectivité sera amenée à mettre en œuvre pour la bonne gestion et la conservation de son patrimoine informationnel immatériel et des services dématérialisés.

L'opération est estimée à 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC. Elle est prévue au budget principal dans l'exercice 2011.

Le marché sera conclu en application de la procédure d'appel d'offres ouvert prévue au Code des Marchés Publics (articles 33, 57 à 59), pour une durée de 4 ans.

Le marché sera conclu à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum de 300 000 € HT, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics.

L'opération sera imputée au budget principal des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 :
Chapitre 20 – Compte 2031 – Fonction 0200 – CRB GE00 – Programme GAC00
Chapitre 20 – Compte 205 – Fonction 0200 – CRB GE00 – Programme GAC00

Le montant étant supérieur à 193 000€ HT, l'opération donnera lieu à publicité européenne.

Conformément aux articles L2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction des Systèmes d'Information, Hôtel du Département, Bâtiment bas, 1^{er} étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,
VU l'avis de la Commission Fonctionnement et Administration Générale du 10 juin 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE pour permettre la réalisation de l'opération de la gestion des identités numériques prévue dans le cadre du Schéma Communautaire pour une Administration Numérique Partagée, il est nécessaire d'organiser préalablement une procédure de publicité et de mise en concurrence

DECIDE d'autoriser M. le Président :

Article 1 : à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert à bons de commande

Article 2 : à signer le marché à intervenir avec l'opérateur économique qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres

Article 3 : à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche d'un prestataire, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59-III du Code des marchés Publics, soit par marché négocié dans les conditions prévues à l'article 3° du II de l'article 35 dans le cas d'offres inappropriées ou au 1° de l'article 35 dans le cas d'offres irrégulières ou inacceptables

Article 4 : à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011**

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011

Mme. MICHÈLE ISTE